

Vivre Bellegarde

MAGAZINE COMMUNAL AVRIL 2021

ÇA S'EST PASSÉ À BELLEGARDE

Un centre de vaccination COVID à Bellegarde

CENTRE DE VACCINATION COVID
BELLEGARDE TERRE D'ARGENCE



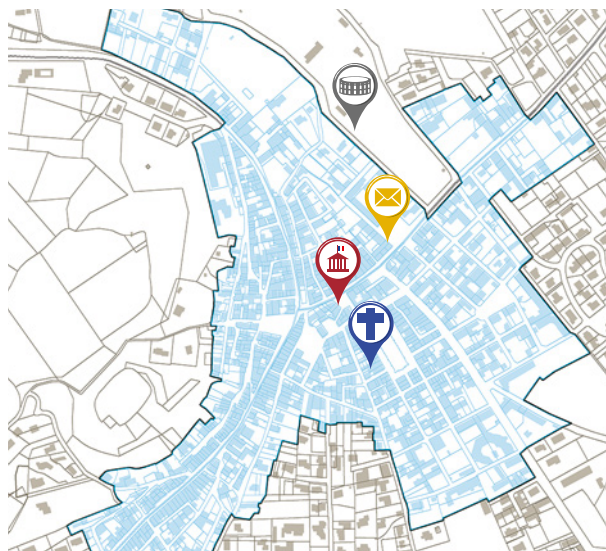
ENVIRONNEMENT

Le Mont Michel
un poumon vert naturel
au centre de la ville

Vous souhaitez
faire des travaux
dans votre
logement ?
« des aides
pouvant aller
jusqu'à 60%*
du montant des
travaux sont
possibles »

**AMÉLIORATION
DE L'HABITAT DES
CENTRES ANCIENS
DE :**
BEAUCAIRE • BELLEGARDE
JONQUIÈRES-SAINT-VINCENT

Bellegarde



DES SUBVENTIONS POUR VOS TRAVAUX

Une aide pour QUI ?

- Pour des propriétaires bailleurs ou occupants*

Une aide aux travaux pour QUOI ?

- Pour rénover son logement

Une aide COMMENT ?

- Par l'accompagnement de vos projets avec une équipe de professionnels

QUELS LOGEMENTS sont concernés ?

- Occupés ou vacants
- Situés dans le périmètre défini

QUELS TYPES DE TRAVAUX sont concernés ?

- Réhabilitation de logements dégradés, insalubres, indignes
- Amélioration des performances énergétiques
- Adaptation du logement au vieillissement et au handicap
- Rénovation des logements situés en zone inondable



Contact : 04 66 59 54 57 / 06 67 48 73 41

mail : aidesaulogement@laterredargence.fr

IMPORTANT

Ne commencez jamais les travaux sans avoir consulté notre opérateur, vous risqueriez de perdre le bénéfice d'aides éventuelles.

Permanences

Tous les 2^e et 4^e mardis
de 10h à 13h à la mairie
Contact : 06 67 48 73 41

Sommaire

3 ÇA S'EST PASSÉ À BELLEGARDE

6 ENVIRONNEMENT

17 ACTION SOCIALE

17 VIVRE ENSEMBLE

21 ENTREPRENDRE À BELLEGARDE

26 PASSION SPORT

29 CULTURE, LOISIRS ET FESTIVITÉS

32 TRIBUNES

32 VIE PRATIQUE

33 LE LIVRE DE VIE

Pour être informé gratuitement
tous les 15 jours des
événements de la ville
Abonnez-vous à Bell'News
bellnews30@gmail.com ✨

Directeur de la publication: Juan-Antoine Martinez
Responsable de la communication: Lucie Roussel
Rédaction et photos: Pascal Crapé
Ont participé à la rédaction et aux photos: élus, personnel
municipal, associations et commerces
Création maquette et réalisation: Idéation et Renaud Barès
Tirage: 3500 exemplaires
Impression: JF Impression, imprimeur labellisé Imprim Vert
Magazine imprimé sur papier recyclé

Vivre Bellegarde est disponible en feuilleteur
sur le site de la ville bellegarde.fr

Pour contacter la rédaction:
04 66 01 03 40 ou p.crape@mairie-bellegarde.fr



J'aurais souhaité commencer
ce premier bulletin de
l'année 2021 par le titre
« La vie reprend ». Malgré la
mise en place de centres de
vaccination, nous ne sommes
pas encore dans cette situation
de retour à la normale.
Mais jour après jour,
nous en prenons le chemin.
Après un mois d'attente,
nous avons pu ainsi ouvrir

le 18 mars un centre de vaccination sur la commune,
grâce à l'effort des professions de santé et du personnel
communal qui en assurent le fonctionnement.

Comme pour celle de tout un chacun, la vie de la commune s'adapte.
Il faut parfois revoir et remettre à d'autres temps meilleurs certains
de nos projets ou actions. C'est particulièrement le cas pour nos rendez-vous
festifs et culturels tels que la Journée de la Femme en mars, le Festival
Mômes en fête d'avril, notre fête de l'Europe en mai, la fête de printemps.
Nous gardons un espoir pour le festival « Bellegarde du rire » de juin.
À ce jour, les festivals de moins de 5 000 personnes étant encore autorisés.

Parmi les actions en actualité, il y a **le projet
du Mont Michel**. Il est important d'engager
une véritable gestion de ce lieu de verdure pour le
transmettre aux générations futures. Un programme
de 4 ans est engagé pour amorcer un nouvel avenir
à ce lieu unique au centre de notre zone urbaine.
Cette nouvelle édition de « Vivre Bellegarde »
y consacre un dossier spécial pour vous en
présenter les tenants et les aboutissants.

**Nos efforts
pour améliorer
la commune,
ses structures
et son cadre
de vie se
poursuivent.**

**Il est nécessaire que
chacun participe à l'effort
de préservation de cette
ressource unique qu'est
l'eau potable.**

Autre point traité dans ce numéro,
la problématique de **notre
ressource en eau potable**. Nous
engageons d'importants efforts pour
améliorer et sécuriser les réseaux
de distribution d'eau potable.
Cela passe par des campagnes

nocturnes de recherches de fuites sur les réseaux publics.
À l'inverse, 30 000 m³ ont été relevés en fuites d'eau sur les réseaux
privés des particuliers cette dernière année. Des résultats peu
compatibles avec notre démarche sur le réseau public.

Il est nécessaire que chacun participe à l'effort de préservation de cette
ressource unique qu'est l'eau potable. **Au-delà de la raison écologique, il
est question de l'impact financier et de la pérennisation du prix de l'eau
sur notre commune. Un des plus bas pratiqués sur le département.**





La commune a pris à sa charge la majeure partie du coût de cette consommation. Ce cadeau exceptionnel ne pourra pas être renouvelé. Désormais la totalité sera facturée aux particuliers. Sans occulter la responsabilité de chacun, je suis conscient qu'il n'est pas simple de consulter régulièrement son compteur d'eau. Bien souvent, et un peu trop tard, c'est la facture qui nous alerte. Nous étudions actuellement la pose de nouveaux compteurs numériques permettant le déclenchement d'une alerte lorsque la consommation d'eau devient inhabituelle. Cependant, le coût de ce matériel et celui du travail à réaliser représentent un investissement important qu'il faut financer.

Concernant nos voiries, **le projet RD3 ou de réhabilitation de la traversée du centre-ville** arrive dans sa troisième et dernière phase. La rue d'Arles est sur le point de s'achever avec les traçages au sol et la pose des signalétiques. Les travaux concernant la rue de Nîmes sont lancés. D'ici la fin d'année 2021, notre centre-ville sera ainsi accessible aux véhicules tout comme aux piétons, aux vélos et aux personnes handicapées. Cette accessibilité repose sur les règles de respect du civisme en matière de stationnement.

À la fin de l'année 2021, notre centre-ville sera accessible à tous et à tous les moyens de déplacement.

Les réalisations du pôle associatif Elie Bataille et de la Maison médicale s'achèvent. Après deux années de travaux, ces réalisations financées par la communauté de communes arrivent à leurs termes. À certaines remarques concernant l'occupation future de la maison médicale, je répondrai de façon imagée que pour qu'un œuf éclore il faut une coquille. Les professionnels de santé sont aujourd'hui à la recherche

Les professionnels de santé sont à la recherche d'un cadre de vie.

d'un cadre de vie pour eux et leur famille, de conditions d'accueil pour exercer. Il ne faut pas oublier aussi que la ccbta soutient par le biais de convention de futurs médecins. En retour, ces médecins exerceront par la suite sur une commune de leur choix en terre d'Argence.

Enfin, malgré la situation Covid, vous pourrez constater que les créations, les innovations et initiatives de notre vie économique locale ne manquent pas. Une preuve du dynamisme de notre ville et de ses acteurs que je salue ici.

Prenez soin de vous.

Juan Martinez MAIRE DE BELLEGARDE



ÇA S'EST PASSÉ À BELLEGARDE



Étoile de Bessèges

Le 3 février, la ville accueillait la première étape de la 51^e édition de la course cycliste l'Étoile de Bessèges. Une étape remportée par Christophe Laporte qui a parcouru les 143,5 km en 3h14'32". Quant au jeune Bellegardais Alexandre Delattre qui effectuait sa première course pro, il a montré tous ses talents en remportant le prix du meilleur grimpeur.





Pôle associatif et culturel Élie Bataille

Le chantier du pôle associatif et culturel arrive à son terme, les contrôles de la commission sécurité ont été validés. Ce nouvel espace d'activités de la vie associative de 1600 m² accueille notamment un auditorium et une salle de spectacle de 170 places. Le nom d'Élie Bataille, 1^{er} président de la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence et maire de Bellegarde de 1995 à 2008 a été donné à ce beau lieu.

La maison médicale visitée par les professions de santé

Le 1^{er} février, Juan Martinez, président de la CCBTA et Cathy Climent, vice-présidente en charge de la santé, accueillaient les professionnels de santé qui occuperont la future maison médicale de Bellegarde pour une visite du chantier.



Élaborée en concertation avec les professionnels, la maison médicale construite en centre-ville s'élève sur deux étages avec un parking de seize places. Les travaux s'achèveront en mai 2021.

À ce jour, onze professionnels s'y installeront dont deux médecins généralistes, deux cabinets d'infirmiers, une sophrologue, deux kinés, deux ostéopathes et une sage-femme. Cet investissement de 1,2 M € réalisé par la CCBTA doit aussi permettre d'attirer des nouveaux médecins sur le territoire pour lutter contre la désertification médicale. Des places sont encore disponibles, réservées exclusivement à des médecins généralistes.

Contact ✨ valerie.normand@laterredargence.fr

Un centre de vaccination COVID à Bellegarde

Après la démarche engagée depuis janvier par la commune, le centre de vaccination « Bellegarde - Terre d'Argence » a ouvert ses portes le jeudi 18 mars. La préfète du Gard ayant donné son accord quelques jours auparavant.



Ce centre, sous la responsabilité du maire et président de la ccbta Juan Martinez, fonctionnera au minimum pour une durée de deux mois avec notamment le concours de médecins et infirmiers locaux en activité ou retraités qui se sont proposés. Jean-Claude Chapuis, médecin généraliste retraité, assure la coordination médicale de ce centre et Sébastien Caralp, DGS de la commune, la coordination administrative.

108 DOSES DE VACCIN PFIZER
ont été affectées au centre par
la Préfecture pour les deux premières
journées « test d'organisation »
de la vaccination

504 DOSES DE VACCIN PFIZER
sont livrées chaque semaine
depuis le 22 mars



Docteur Perrin



Docteur Chapuis

Prise de rendez-vous

Elle s'effectue uniquement sur l'application **doctolib.fr**

Les plages de rendez-vous se débloquent au fur et à mesure des doses qui sont livrées au centre de vaccination. Il est donc nécessaire de surveiller régulièrement l'évolution de cette application.

Avant de lancer la procédure d'inscription en ligne, prévoyez les informations suivantes qui vous seront demandées :

- une adresse e-mail ;
- un numéro de téléphone portable ;
- le numéro de votre carte Vitale.

Le jour de la vaccination, pensez à vous munir de

- votre carte d'identité ;
- votre carte Vitale ;
- pour les moins de 75 ans, d'un certificat d'éligibilité à la vaccination délivré par le médecin traitant.





Le Mont Michel un poumon vert naturel au centre de la ville

La pinède du Mont Michel, zone classée Verte au PLU, est un site bien connu des Bellegardais. Nombreuses générations ont côtoyé et côtoient encore cet espace boisé associé au paysage de notre Madone. Ce lieu de verdure accueillait même à une époque une « pataugeoire » destinée à rafraîchir les enfants du centre aéré durant les chaudes vacances d'été.

Aujourd'hui le simple classement de ce poumon vert de notre ville n'est plus suffisant pour assurer sa pérennité pour les générations futures. Une véritable gestion doit être mise en place notamment pour faire face aux risques incendies toujours croissants. C'est l'action que la commune a engagée depuis février sous le pilotage de l'Office National des Forêts. Les travaux qui avoisinent les 45 000 € pour la seule phase de sécurisation sont importants et dureront plusieurs années.

**Les travaux
sont importants
et dureront
plusieurs années.**

Je peux comprendre que le premier travail d'abattage effectué sur le site ait pu choquer certains amoureux de la nature. La sécurisation des promeneurs et la mise en conformité du bois dans le cadre des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) sont une nécessité qui ne pouvait pas être contournée. Laisser cet espace dans son état « sauvage » constitue un risque certain pouvant engager autant l'avenir du site lui-même que celui des habitations et des populations riveraines.

Protéger le Mont Michel est toujours notre objectif.

Nous pouvons le faire tout en le valorisant pour le rendre accessible au plus grand nombre et particulièrement aux familles.



Claudine Segers ADJOINTE DÉLÉGUÉE À L'ENVIRONNEMENT

Il y a 60 ans, un paysage de vignes et d'olivettes



Dans les années 1940, vignes et olivettes composaient le site. La zone boisée était limitée, probablement au relief et aux pentes où la culture était difficile.

Les parcelles cultivées étaient petites, adaptées aux travaux manuels ou au mieux au travail avec le cheval de trait. La proximité de la ville permettait très certainement de les rejoindre à pied.

À partir des années 1960, notamment avec le gel des oliviers au cours de l'hiver 1956, bon nombre de parcelles sont abandonnées et retournent peu à peu à la friche. Seule la zone du plateau conserve encore quelques vignes de moins en moins adaptées à la mécanisation et modernisation de l'agriculture. C'est à partir de cette période que va se développer la pinède du Mont Michel.

**Qui dit culture dit entretien.
Par cette vie agricole
régulière, l'état du massif
boisé de pins d'Alep était
suivi et maintenu.**



Il y avait un moulin à vent

Au 19^e siècle un moulin à vent existait et fonctionnait au nord du site de la Tour. Son activité semble avoir cessé à partir des années 1900. Aujourd'hui seule son assise demeure au milieu d'une parcelle en friche en lisière de la zone boisée communale. Dans le cadre de son projet de réhabilitation du site du Mont Michel, la commune a fait en janvier l'acquisition de la parcelle pour valoriser les ruines de ce moulin qui constituent un des rares, voire unique témoignage de l'histoire des moulins à vent de Bellegarde.



En 2012 le massif a été fortement touché suite à une période de vent fort succédant à une série de pluies.

Le Mont Michel en 2021

Un massif boisé vieillissant et déstabilisé

Le Mont Michel est aujourd'hui un espace naturel forestier, inscrit en Espace Boisé Classé (EBC) et classé en zone N (zone naturelle et forestière) du PLU. Le site est confronté à des problèmes récurrents de chutes d'arbres (pins d'Alep), à l'occasion de périodes de vent et de pluie cumulés.

Outre les problèmes sécuritaires qu'ils engendrent, ces événements sont révélateurs d'un vieillissement du peuplement forestier en place et du besoin pour la Commune de disposer d'un plan d'actions permettant d'initier, instaurer et pérenniser son renouvellement.

Depuis on constate une accélération des chutes d'arbres. À chaque nouvel effondrement, c'est une trouée dans le massif qui s'opère et qui génère alors de nouvelles circulations des vents au sein du massif boisé, avec tous leurs effets de déstabilisation. À ce phénomène naturel, l'activité humaine par ses diverses interventions (tranchées, élagages, constructions modifiant la circulation de l'air) en périphérie ou au sein du massif est probablement un facteur aggravant.



Un risque incendie croissant

Par sa situation au centre de la zone de zone urbaine et sa composition de résineux, la pinède du Mont Michel est soumise à un risque incendie non négligeable. Le réchauffement climatique, avec pour notre région des périodes de forte canicule et de sécheresse de plus en plus présentes, accentue fortement ce risque.



Évolution climatique et risque incendie

En France, entre 1960 et 2008, les feux de forêt ont augmenté de 18%. Selon Météo France, « à l'horizon 2040, l'IFM* moyen devrait progresser de 30% par rapport à la période 1961-2000. Certaines simulations montrent que cette augmentation pourrait atteindre jusqu'à 75% d'ici 2060 ». Notre région méditerranéenne et le massif aquitain sont les zones les plus exposées à ces risques. Selon les experts, les feux de forêt pourraient devenir de plus en plus intenses en raison du réchauffement climatique. En 2020 le Gard a connu 1466 départs de feu.

(*) Indice Forêt Météo permet de déterminer et anticiper les risques d'incendie.



Valoriser pour mieux protéger

Consciente des problématiques existantes, mais soucieuse de conserver cette zone verte paysagère de la commune, la municipalité a mandaté l'Office National des Forêts (ONF) et son Agence études Midi-Méditerranée pour engager un programme de gestion et de valorisation douce du site. Un programme de plusieurs années a ainsi été engagé avec quatre objectifs.

Objectif 1 Sécuriser le site

Première phase réalisée en février 2021

Sécurisation sanitaire et incendie de la zone boisée.

Cette première étape a consisté au marquage et abattage des arbres instables (sécurisation sanitaire) ainsi que ceux ne permettant pas le respect des règles de prévention contre les risques incendies ou de leur propagation. Dans ce cadre, un éclaircissage des zones à forte concentration de résineux a été opéré. Ce travail de coupe a été effectué par une entreprise de bûcheronnage agréée par l'ONF. Les arbres abattus ont été revalorisés sur place en plaquettes destinées à la filière du bois.



Seconde phase

Débroussaillage du site avec la prise en compte des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), mais aussi la sélection des espèces végétales à préserver pour le reboisement naturel.

Les trois quarts du site sont concernés par cette réglementation. Le débroussaillage obligatoire sera effectué sur une profondeur de 50 mètres aux abords des constructions. Les résineux aux abords des habitations seront notamment supprimés.

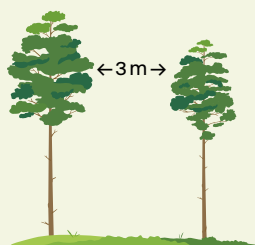
Le broyage sur place des végétaux supprimés permettra la constitution d'un sol favorable à la germination d'autres espèces et limitera le lessivage des sols.

Années suivantes

Un suivi du renouvellement du boisement sera effectué avec une sélection privilégiant la repousse d'espèces feuillues tout en veillant au respect des OLD par les riverains du site. Une réunion publique début février a été l'occasion de rappeler ces obligations.

Réunion du 2 février 2020

Dans le cadre du projet de valorisation du Mont Michel, l'objectif était d'informer et de rappeler aux propriétaires des habitations riveraines du site leurs obligations en matière de sécurité incendie. Les Obligations Légales de Débroussaillage concernant de nombreux habitants, cette rencontre a pris la forme d'une réunion publique ouverte à tous les Bellegardais.



← diamètre maximal 15 m →
bouquet d'arbres



éliminer les arbustes en sous-étage

Que dit la loi ?

Dans un principe général, en matière d'espace boisé, la loi considère que le risque incendie vient de l'activité humaine et de la présence d'habitation. Dans ce cadre, il appartient au propriétaire d'habitation de limiter la propagation des incendies aux zones boisées. C'est donc à lui qu'incombe la charge et la responsabilité des débroussailllements sur un périmètre de 50 mètres autour de son habitation, même si la zone boisée qui le concerne ne relève pas de sa propriété.

En pratique ?

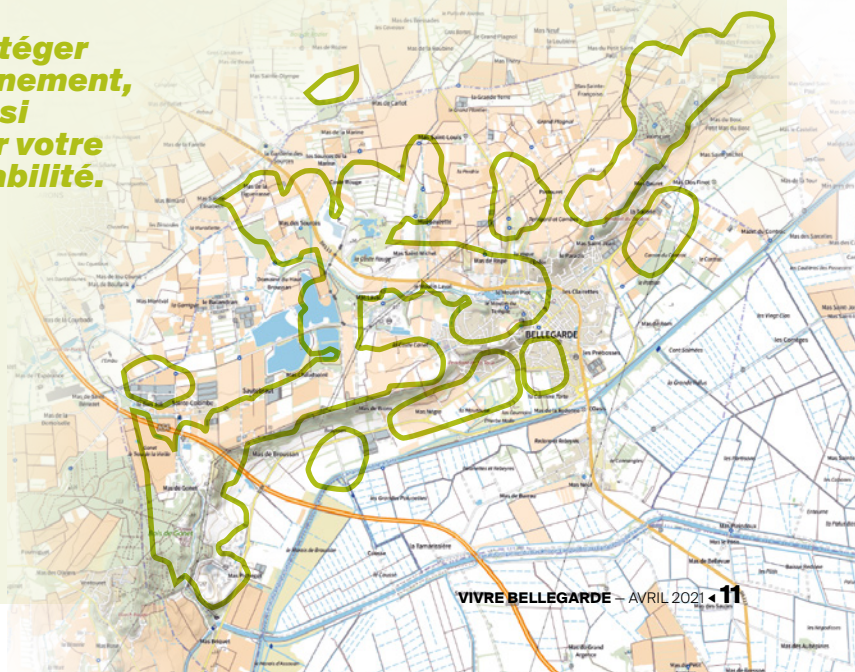
Il s'agit de créer une discontinuité de la végétation, en largeur et en hauteur, en éliminant les végétaux ligneux susceptibles de propager l'incendie et de traiter les végétaux ligneux conservés afin de réduire la masse combustible vecteur du feu :

- ✋ **en coupant** les broussailles, les arbustes et certains arbres, pour limiter la propagation de l'incendie ;
- ✋ **en éclaircissant** la strate arborée et en répartissant les pieds de telle sorte qu'il n'y ait pas de continuité du feuillage pour limiter la propagation de l'incendie par les cimes des arbres (3 mètres de distance entre chaque couronne d'arbre ou groupe d'arbre) ;
- ✋ **en ébranchant** les arbres et arbrisseaux conservés sur une hauteur de 2 mètres (s'ils mesurent plus de 6 mètres de haut) ou 1/3 de leur hauteur (s'ils mesurent moins de 6 m de haut), pour éviter la propagation de l'incendie le long des troncs vers les houppiers des arbres ;
- ✋ **en éliminant** les déchets de coupes pour limiter l'intensité de l'incendie.

Concernant la pinède du Mont Michel, M^{me} Claudine Segers élue à l'environnement, a rassuré les riverains en expliquant que ce premier gros travail de débroussaillage serait assuré cette année 2021 par la commune dans le cadre du projet engagé. Il ne leur appartiendra par la suite que le suivi de l'entretien de leur zone relevant des OLD.

Respecter les OLD c'est protéger l'environnement, mais aussi sécuriser votre responsabilité.

Bellegarde, les zones concernées par le débroussaillage obligatoire



Rappel

Sur demande du Préfet, dans le cadre de la lutte contre les incendies, des contrôles sur les communes pouvaient être engagés. Les riverains des zones boisées se voyant alors signifier leur devoir de respect des OLD sous peine de sanction (amende de 135 € et pouvant aller jusqu'à 30 €/m² à débroussailler).

Tout départ d'incendie d'une propriété engage la responsabilité du propriétaire et d'autant plus si le feu se propage à d'autres sites et habitations.



Objectif 2 Gérer la végétation

La démarche sera d'obtenir à terme un boisement plus résistant au feu. La gestion de la végétation diminuera progressivement la présence du pin d'Alep, et favorisera la venue d'essences feuillues (olivier, micocoulier, amandier, filaire...) qui s'implantent naturellement sur le site. Sur certains secteurs, le reboisement artificiel sera nécessaire.



Les abords de la crèche sont dans ce cas. Après la suppression des pins permettant d'éviter la proximité de nids de chenilles processionnaires, la création d'un verger d'arbres fruitiers (oliviers, amandiers, pruniers...) sera réalisée. Cette plantation irriguée au moins les deux premières années permettra le maintien du sol.

Objectif 3 Permettre la circulation douce du public

De par sa situation en cœur de ville, l'espace du Mont Michel offre aux citadins en quelques minutes de marche un poumon vert facilement accessible et liant les anciennes et nouvelles zones urbanisées de la ville. Le périmètre de valorisation du site représente une surface totale de 6,9 hectares (dont 5 en propriété communale).



La création d'une application numérique sous forme d'une chasse au trésor en interaction avec le site pourrait être proposée. Certes moins « naturelle » elle aurait l'avantage de ne pas surcharger le site en mobiliers et structures tout en offrant un mode de découverte adapté au jeune public dans un contexte plutôt urbain.

Outre les ambiances végétales qui évoluent en fonction de leur orientation et de la présence d'eau (zone pins d'Alep, zone lauriers thym, zone fruitiers avec amandiers, oliviers, micocouliers, figuiers...) diverses zones patrimoniales et paysagères seront valorisées :

- **Des zones géologiques.** Galets et sable rouge, taparas, marnes jaunes et bleues : une histoire de plusieurs millions d'années peut être décryptée.
- **Des zones panoramiques** pour des lectures de paysages.
- **Une zone historique** avec le site de la Tour, à l'origine du nom de la commune.
- **Des zones terroir** avec une parcelle communale AOP clairette de Bellegarde, les ruines d'un moulin à vent.
- **Une thématique eau :** le Mont Michel accueille une part importante des structures en eau potable de la ville.

Ces zones seront reliées par un sentier principal en boucle d'1,2 kilomètre. L'objectif sera de réduire les phénomènes de divagation des personnes qui peuvent conduire à un dérangement et à une dégradation de l'espace naturel.

Aux thématiques « in situ » des zones ludiques destinées aux enfants sont envisagées telles que :

- **Les oiseaux rares.** Des silhouettes cachées à retrouver dans les arbres et un pupitre pour expliquer la présence d'espèces d'oiseaux protégées (ZPS) sur la commune de Bellegarde et plus largement sur les Costières nîmoises.
- **Ateliers jeux.** Des modules de jeux pourront être disposés pour compléter la découverte du milieu naturel.



Objectif 4 Connecter le site aux autres lieux remarquables de la ville

Une fois valorisé et accessible, le site du Mont Michel pourra s'intégrer dans un itinéraire pédestre de 4 kilomètres reliant divers lieux phares de la ville. Ce parcours « famille » offrant multiples panoramas de la commune.

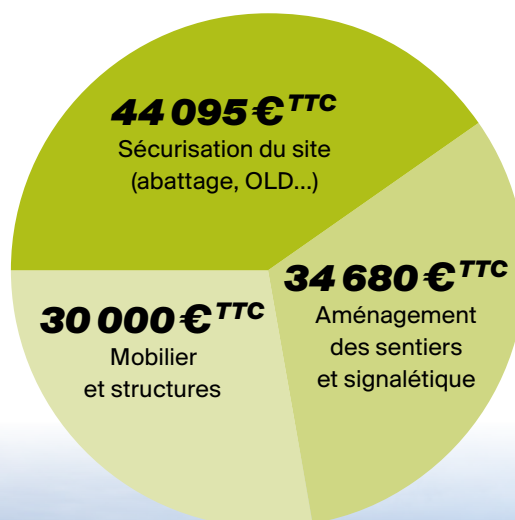


Phasage du projet

L'ensemble de ces interventions s'étaleront dans le temps afin de lisser les coûts, observer la dynamique naturelle, et accompagner la population riveraine au changement. La priorité étant la sécurisation face au risque incendie et aux coups de vent, et la mise en conformité OLD de la zone concernée.

2021	2022	2023	2024
Suppression des arbres dangereux, cassés, instables. Mise aux normes OLD : • mise à distance des houppiers (3 mètres) ; • débroussaillage sur 50 mètres autour des habitations ; • élagage sur 2 mètres... Repérage des essences (jeunes plants) à conserver et mise en place de protection.	Traitement des abords de la crèche : plantation du verger de fruitiers. Débroussaillage des abords de sentiers. Plantation complémentaire d'essences feuillues (sauf chêne vert). Débroussaillage alvéolaire de la végétation herbacée et arbustive. OLD à charge des riverains.	Débroussaillage des abords de pistes et sentiers. Contrôle et repérage des essences feuillues (jeunes plants) à conserver et mise en place de protection. Aménagement des zones pédagogiques et ludiques, signalétiques.	Abattage de pins dépérissants, dangereux, cassés. Regarnir les essences feuillues. Débroussaillage des abords sentiers et zones. Débroussaillage alvéolaire de la végétation herbacée et arbustive. Contrôle signalétique et mobilier installé. Arrivée à terme du contrat de gestion ONF.

Coût total du projet
108 775 €^{TTC}





SOCIÉTÉ DE CHASSE « LA SPORTIVE »

Des plantations

À l'occasion de la Sainte-Catherine, la Société de chasse *La Sportive* a organisé une plantation d'arbres pour la deuxième année consécutive. Les enfants des écoles Batisto Bonnet, Henri Serment et Jeanne d'Arc ont été conviés à venir planter les arbres en compagnie des chasseurs bénévoles.

Cette action a été menée en partenariat avec la Fédération de chasse du Gard, le groupe Sita Suez environnement et les présidents d'associations locales Messieurs Frédéric Drome (école de pêche et d'environnement), Fernando Gil (Union des pêcheurs de la plaine), Laurent Ducurtil (Balltrap) qui a effectué les trous, Jean-Pierre Garcia (aéromodel club) qui a réalisé ce jour-là un reportage en drone, et enfin M^{me} Claudine Segers, adjointe déléguée à l'environnement sur la commune.

Au total 120 fruitiers sauvages ont pu être plantés pour constituer de futures belles haies : mûriers, prunelliers, pommiers, micocouliers, lauriers sauce, cornouilles sanguins...

Le rôle des haies est crucial en matière environnementale, car ces dernières participent à la régulation du climat, du ruissellement des eaux pluviales ou encore de la température. Elles permettent aussi d'abriter et d'alimenter l'intégralité de la faune sauvage.



Cette action environnementale et pédagogique s'inscrit dans le cadre de la sensibilisation des enfants à la préservation et à la revalorisation des habitats naturels.

Avec l'épidémie de Covid-19 et des confinements, le plateau du Coste-Canet est devenu un lieu prisé des promeneurs en quête d'oxygène. Toutefois, il est à déplorer que peu de personnes contribuent à la taille d'un arbre, un arbuste ou du nettoyage de ces espaces. Des jeunes chasseurs et plus anciens participent de manière bénévole au renouvellement de notre poumon vert unique qu'est la nature. Ils participent par exemple à la création d'abreuvoirs pour aider la faune sauvage à résister aux canicules estivales que notre région connaît ces dernières années.

Des prairies fleuries

En collaboration avec Messieurs Olivier Monnot et Jérôme Bonnet, deux agriculteurs installés sur la commune, des terres jusqu'alors en jachère ont été ensemencées pour que la faune puisse venir se nourrir et les abeilles butiner. Nous les en remercions chaleureusement.

Battues aux sangliers

Des battues sont organisées sur la commune pour réguler la population de sangliers qui prolifère et cause de nombreux dégâts dans les cultures, mais aussi chez les usagers de la route. Durant ces battues, des panneaux signalent ces actions de chasse et pour leur bon déroulement, il est demandé à nos amis promeneurs, vététistes et autres coureurs, de bien vouloir éviter ces secteurs.

Remerciements

Le bureau de la société de chasse *La Sportive* remercie pour leur écoute et soutien l'ensemble des élus de la commune ainsi que les membres de la Fédération des Chasseurs du Gard pour leur aide précieuse, leurs conseils et leur investissement dans tous nos projets. Ces remerciements s'adressent aussi à l'ensemble des chasseurs et particulièrement à la jeune génération qui s'investit au quotidien.

Un lieu à découvrir

Il est rappelé que l'accès à l'espace de la société de chasse situé sur le chemin de Sautebraut est libre. Une occasion de découvrir la volière et les plantations d'arbustes effectuées par les enfants des écoles lors de la Sainte-Catherine 2019. Il est simplement demandé de bien vouloir respecter les lieux et la tranquillité des animaux qui y évoluent.

Des projets

En environnement, c'est le nettoyage et le débroussaillage des berges du Canal du Midi avec la mise en place de ponts afin de les rendre accessibles aux piétons. Au niveau des locaux de l'espace de la société, l'idée serait la réalisation d'un four à pain ou encore la réfection d'une des toitures.

Si ces projets vous intéressent, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association.

Contact Daniel Delome 06 03 24 46 69 ✉ daniel.delome@wanadoo.fr

La reprise pour la Vesti Boutique

La Vesti Boutique située à l'entrée de la salle du Mont-Michel a rouvert ses portes.

Elle fonctionne tous les vendredis de 13h30 à 16h30 et le 2^e et 4^e mercredis du mois de 14h à 17h.



Nadia El Aimer conseillère municipale et Michèle Léonard bénévole

MonaLisa

Contact Mairie-CCAS 04 66 01 09 38

Une cellule de ce dispositif de mobilisation nationale contre l'isolement des âgés a été mise en place par le ccas de la commune. Elle regroupe des personnes bénévoles, sélectionnées et formées, étant disponibles 1 ou 2 heures par semaine pour rendre visite à des personnes âgées isolées. Ce temps peut aussi permettre de soulager les aidants, mais ce n'est pas un service d'aide à domicile à la personne (course, ménage...).

Ce service est gratuit. Il est mis en place sur inscription volontaire de la personne auprès du ccas.

VIVRE ENSEMBLE

Une œuvre de Michel Durand fait son entrée dans la ville

Le taureau raseteur est l'œuvre réalisée par le sculpteur local Michel Durand en 2013. Achetée par la ville, elle trône depuis le 25 février à proximité de la fontaine des lions.

On retrouve aussi l'art de Michel Durand dans la sculpture en torons de fer illustrant *un taureau échappé d'une abrivado* au giratoire à l'entrée de la ville rue de Nîmes. Une œuvre réalisée de concert avec la complicité d'un autre Michel, l'artiste Michel Gilles décédé en 2008. L'Antre du Jacquart au 123, rue de Saint-Gilles accueille la galerie musée inclassable et l'atelier de l'artiste.

Michel Durand

Né en 1946 à Bellegarde, il a fait sa renommée comme propriétaire et gérant de L'Antre, l'unique boîte de nuit locale devenue Le Jacquart. Un pari fou dans les années 70 où le village avec ses 3000 âmes était surtout tourné vers l'agriculture. Et pourtant le succès a été au rendez-vous. Aujourd'hui, le côté fou de cet homme qui réfléchit plus avec son cœur qu'avec la tête se canalise à travers l'art brut. Artiste autodidacte reconnu, Michel Durand récupère, soude, ponce, assemble et donne forme aux idées, aux passions qui le traversent. Le résultat ? Des sculptures intemporelles de métal ou composites, d'art vrai, brut, qui parlent autant aux non-initiés qu'aux experts. *L'indulto, La chèvre, Bacchus, Le flamant rose, Le professeur, L'hybride...* Des œuvres à découvrir sur le site web de l'artiste michel-durand.com ou mieux encore dans son atelier et galerie de L'Antre du Jacquart.

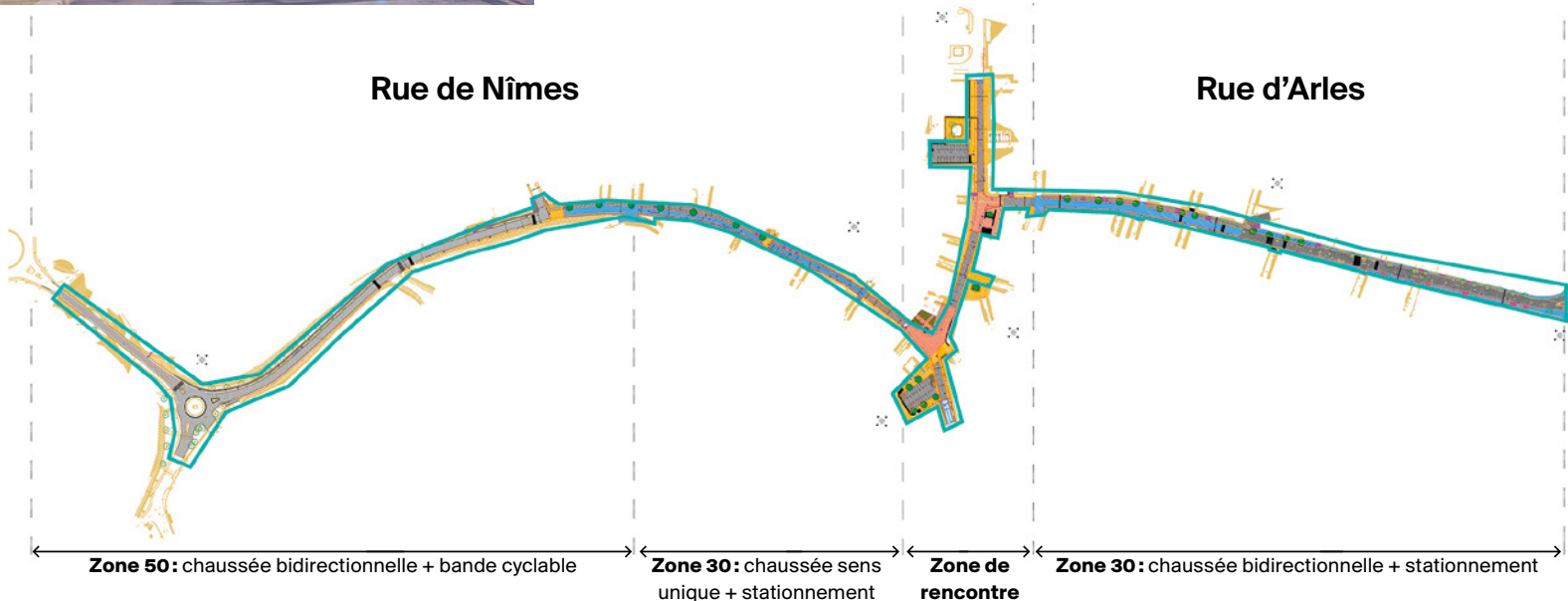


RD3 – Les travaux rue d'Arles et rue de Nîmes



Rue d'Arles ➔ travaux achevés

Les travaux commencés le 2 juin 2020 se sont achevés fin janvier 2021. Sont à venir, l'aménagement des espaces verts, la pose de la signalétique et les marquages au sol de la voirie en mode « chaussidou » aussi nommé plus techniquement en Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB). Il s'agit d'un aménagement qui permet la cohabitation entre les automobilistes et les cyclistes en toute sécurité. Une voie centrale est dessinée sur la chaussée également marquée de part et d'autre d'une bande réservée aux cyclistes. La circulation des véhicules est limitée à 30 km/h sur la portion comprise entre la rue de la République et la fontaine des vigneron.



Rue de Nîmes ➔ travaux lancés

Ces travaux qui débuteront courant mars avril constituent la 3^e et dernière partie de la réfection et l'aménagement de la traversée de la ville. Ils concerneront la rue de Nîmes et plus précisément la portion de 1200 m comprise entre la fontaine des lions et le rond-point des Moulins au niveau de la RD6113. Au programme, la réfection des trottoirs en PMR et béton désactivé, l'enfouissement des réseaux dits secs (électricité et téléphonie), la rénovation de la voirie avec les matériaux et le mobilier urbain.

Info trafic

Cette voie étant l'un des accès principaux à la ville, fréquentée par les services de bus, la municipalité a demandé à l'entreprise en charge des travaux d'éviter autant que possible l'arrêt de la circulation. Des perturbations seront possibles, la circulation pouvant être si nécessaire totalement déviée via la rue d'Arles et le rond-point de la cave coopérative pour une liaison avec la RD6113.





Gestion de l'eau potable

RAPPEL Fuites chez les particuliers

Toute fuite survenant entre le compteur et l'habitation incombe au propriétaire qui doit vérifier de façon régulière le fonctionnement de son compteur et signaler à la mairie toute anomalie. Dans la réalité, les fuites sont bien souvent signalées aux particuliers lors du relevé des compteurs d'eau par les agents des services techniques lorsqu'ils constatent une consommation anormale.

Le mot de l'élu

L'année 2020 a été particulière pour la relève des compteurs d'eau. En effet, à cause de la crise sanitaire le Service de l'Eau n'a pu effectuer qu'un seul relevé à partir d'octobre, au lieu d'un en avril et un octobre. Nous reviendrons à ces deux relevés dès cette année.

Une fois la relève terminée, nous avons constaté plus de 30 000 m³ de fuites chez les particuliers, dans leur terrain ou leur cour, leur cellier ou leur garage, ou dues à des dysfonctionnements d'appareils ménagers, chauffe-eau... C'est énorme ! La commune a pris en charge financièrement ces surplus de consommation, un forfait basé sur le double de la consommation habituelle a été facturé. Sans cela certaines fuites auraient pu entraîner des facturations de consommation de l'ordre de plusieurs milliers d'euros.

Il est cependant regrettable de constater un tel gaspillage de notre ressource en eau si précieuse pour notre Commune, alors que de son côté, la ville renforce ses captages pour assurer à tous une meilleure desserte.

30 000 m³ c'est l'équivalent de presque 15 jours de consommation de l'ensemble de notre population qui part dans la nature !

Nous vous demandons donc de contrôler régulièrement (tous les mois si possible) votre compteur d'eau et vos installations : vérifiez que votre compteur ne « tourne » pas lorsque rien n'est ouvert dans la maison, vérifiez que vos robinets extérieurs sont bien fermés et étanches, que vos groupes de sécurité de chauffe-eau ne coulent pas... Par ces petits gestes simples, nous réussirons à limiter ces pertes inutiles.



La Commune ne pourra plus prendre en charge à l'avenir l'ensemble de ces surplus de consommations. Nous comptons sur vous.

Frédéric Étienne ADJOINT DÉLÉGUÉ
À LA GESTION DE L'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Des actions nocturnes pour contrôler le réseau

La recherche de fuites sur le réseau d'eau potable communal s'effectue de préférence la nuit, lorsque la consommation de la population est au plus bas et en période hivernale où en principe tout arrosage ou remplissage de piscine ne fonctionne pas. Tout débit constaté sur le réseau peut donc être un signe de fuite. En opérant sur les vannes d'alimentation des divers secteurs de la ville, la fuite peut alors être localisée. Ce type de recherche ne permet que le repérage des fuites importantes, mais pour toutes fuites réparées ce sont des mètres cubes d'eau économisés et préservés.

Le règlement de l'eau peut être consulté dans sa totalité sur le site de la mairie :
bellegarde.fr/votre-mairie/vos-demarches
→ Réglementation service eau

Article 35 - Surveillance de la consommation par l'abonné

Il appartient à l'abonné de surveiller périodiquement ses installations privées et notamment de s'assurer par de fréquentes lectures du compteur qu'il n'existe pas de variations anormales de consommations susceptibles d'être attribuées à des fuites. En effet, les surconsommations sont à la charge de l'abonné sauf fuites indécélables et cas particuliers soumis à l'appréciation de l'autorité organisatrice, c'est-à-dire la Commune. L'abonné devra faire la preuve de la non-prise en charge par son assurance du volume d'eau perdu et de la réparation. Les dossiers de remise gracieuse, accompagnés des justificatifs requis, seront instruits selon les règles délibérées par le Conseil Municipal.

Facturation de l'eau

Le relevé et la facturation de consommation de l'eau potable s'effectuent semestriellement. La facturation est adressée par le Trésor public (perception de Beaucaire) aux abonnés. Le paiement peut s'effectuer selon les manières suivantes :

- En ligne via le serveur tipi
- Par chèque bancaire à l'ordre du Trésor public adressé directement à la Trésorerie de Beaucaire 1, Avenue de la Croix Blanche, 30300 Beaucaire.
- Par Data Matrix. Muni du QR code de votre facture d'eau, le paiement peut s'effectuer auprès du Tabac presse Patou rue de Saint-Gilles.

Église Saint-Jean- Baptiste



Lancés en juin 2020, les travaux de réfection de la toiture de l'église se sont achevés en décembre. La réfection des 850 m² de toiture, le nettoyage, contrôle et renfort de certaines pièces de charpente ont permis de mettre hors d'eau l'édifice pour un montant de 304 000 € TTC. La programmation de la réfection du réseau électrique va suivre.

Parallèlement aux travaux extérieurs, un inventaire du mobilier liturgique a été engagé en partenariat avec les services du patrimoine de la région. L'église dans son ensemble, histoire, décors peints, architecture, a également fait l'objet d'une fiche au sein de l'inventaire du patrimoine de Pays.

La problématique Pigeons

Si les travaux de l'église ont permis de limiter l'entrée des pigeons dans la sous-toiture de l'édifice, la problématique de leur prolifération est toujours bien présente. Des centaines de pigeons occupent chaque nuit la toiture de l'église avec toutes les dégradations que cela peut générer.

À ce jour, à part la capture ou l'utilisation de procédé contraceptif, la commune ne dispose pas de solution légale pour résorber efficacement la population de pigeons.

Toute action les incitant à rester dans le centre-ville est bien entendu à éviter. La pose de nourriture (pains, graines...) sur la voirie publique est interdite.



VIVAL, UNE NOUVELLE ÉQUIPE ET DES PROJETS CENTRE-VILLE



Propriété du groupe Casino, le magasin installé 2 bis rue de Beaucaire a été repris en location-gérance par la société TLK.

Depuis le 13 novembre, une nouvelle équipe composée de Mélanie Godard, directrice, et Julie Molins, caissière, assure le fonctionnement du commerce avec deux principes forts : rendre service à la clientèle et privilégier le local, le made in Bellegarde. Pour Mélanie, ce ne sont pas que des mots mais bien une démarche déjà engagée qu'elle souhaite amplifier. *« Déjà il y a le fonctionnement 7 jours sur 7 du magasin et nous assurons le Relais colis UPS jusqu'à alors effectué par la papeterie locale qui a souhaité arrêter ce service. Je souhaiterais prochainement développer la livraison pour les personnes âgées avec un minimum d'achat de 25€, sans frais supplémentaires. »* Quant à la valorisation du Made in Bellegarde, *« elle s'est déjà concrétisée par le recrutement de Julie, habitante de Bellegarde. Mais aussi par la promotion dans le magasin d'une jeune artiste locale qui nous a démarchés, Sophie Brahiti et son entreprise Créa fleurs. La suite serait de recenser et découvrir les producteurs locaux, et voir si nous pouvons valoriser leurs produits dans notre magasin. »* **Les projets et innovations ne manquent pas à ce commerce du centre-ville, tout comme l'accueil sympathique.**

2 bis rue de Beaucaire - Contact 04 66 74 20 77

CHOUETTE ! CENTRE-VILLE

Un nouveau commerce de prêt-à-porter femme grande taille, et d'accessoires, bijoux et maroquinerie a ouvert ses portes le 16 mars au 9 rue du Pré. C'est la jeune Pauline Gueyte, fille de nos commerçants locaux de la Papeterie LPS qui en est la gérante.

Initialement, la boutique Chouette créée il y a plus de 30 ans par sa tante était à Tarascon, Pauline lui a succédé en 2018. Aujourd'hui, en se réinstallant dans sa commune natale, proche de ses parents et avec l'opportunité de trouver un local commercial, elle a transféré tout naturellement sa boutique sur notre ville, *« qui même si elle est plus petite que Tarascon, est bien plus vivante »* selon elle.

La boutique Chouette vous accueille du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (dans le respect du couvre-feu) et 19h en fermeture normale.



9 rue du Pré - Contact 06 37 49 04 96 - Retrouvez la boutique sur Facebook et Instagram

STEVE ET MARGOT JEHANNE LES NOUVEAUX BOULANGERS

PLACE CARNOT

À 29 ans et 26 ans, ils aspiraient à créer leur propre commerce en travaillant de leurs mains. C'est à Bellegarde, à 600 km du Doubs leur département d'origine, et de la ville de Montbéliard, qu'ils semblent avoir trouvé leur bonheur en reprenant la boulangerie-pâtisserie de la place Carnot tenue depuis 1994 par Jean-Paul et Louise Fernandez. Si la reprise d'une boulangerie était un futur logique pour Margot, titulaire d'un CAP et d'une Mention Complémentaire en boulangerie, elle peut sembler plus étonnante pour Steve de formation chaudronnier soudeur. Mais

avec son côté manuel, il a rapidement su mettre la main à la pâte et trouver sa place dans cette belle entreprise, la première de ce jeune couple. C'est d'ailleurs lui qui assure l'accueil et le service de la clientèle. Margot, la maîtresse d'œuvre en arrière-boutique, pétrit, prépare et cuit. **Leur souhait est « avant tout faire plaisir aux gens » en proposant de nombreux pains traditionnels ou spéciaux, mais aussi des pâtisseries maison et viennoiseries.** Avec pour spécialités franc-comtoises, le « gâteau de fête » et le croissant framboise, déjà adoptés par certains Bellegardais.



Ô PRESSING, LA RELÈVE EST ASSURÉE AU PRESSING

RUE DE BEUCAIRE



Depuis le 12 février, Magali Fantini a repris le fonds de commerce du pressing au 3 rue de Beaucaire. C'est une véritable reconversion pour celle qui naviguait jusqu'alors dans le monde de l'équitation, notamment au centre équestre du Mas de Rom. Tout en prenant ses marques et après un réagencement de la boutique, cette nouvelle commerçante accueille la clientèle :

► du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

► le samedi de 8h30 à 12h30

Horaires actuels établis dans le respect du couvre-feu.

Le service relais pickup-colissimo, Chronopost, DPD est toujours assuré.

Nouveau numéro de téléphone 06 31 14 74 64



CREAFLEUR'S
Fleuriste

- Compositions florales
- Entretien de tombes

CRÉA FLEURS SERVICE

C'est le nom du service de composition florale créé par Sophie Brahiti en octobre 2020. La jeune artiste est à votre disposition pour fleurir et décorer tous vos événements marquants, mariage, baptême, deuil... Elle propose aussi l'entretien et le fleurissement des tombes. **Vous pouvez découvrir ses créations au magasin Vival.**

Contact 06 68 25 56 63 ✨ creafleurs2020@gmail.com ✨ www.facebook.com/crea.fleurs.37

NOUVEAU LOOK POUR PROVENCE PRIMEUR PLACE CARNOT

Après 3 semaines de travaux en octobre 2020, le magasin s'est transformé en un lieu mieux agencé et plus lumineux. Une belle initiative qui valorise aussi la place piétonne et le centre-ville.



C'est une Société Civile Immobilière (SCI) représentée par Nadège Abdesslem, habitante sur la commune qui a pris l'initiative de créer 2 commerces. L'idée étant que ce n'est pas un commerce qui crée la vie d'un quartier, mais plusieurs qui dès lors constituent un pôle d'attractivité. Le tout premier créé est le Barber Shop. Prochainement c'est une épicerie «le Food Village Coffee» qui devrait s'ouvrir.

AUX FERRIÈRES

Petit à petit les commerces s'installent et se développent sur la zone d'habitat du plateau. Coiffeuse, notaire, barbier, boulangerie - point chaud et bientôt épicerie.



BELLEGARDE BARBER

Le salon de coiffure mixte qui a ouvert ses portes en octobre 2020 quelques jours avant le 2^e confinement. Pour le fonctionnement de ce salon ouvert du lundi au samedi de 10h à 18h, la société a créé 3 emplois, 2 coiffeurs diplômés et 1 apprenti en école de coiffure. **Du lundi au samedi, de 10 heures à 18 heures.**

64 rue des Colibris - Contact 04 66 01 49 89

Ô COIN GOURMAND

Ô coin gourmand propose depuis le 16 mars des pains cuits sur place, des viennoiseries, un point chaud et épicerie fine, café-chocolat chaud. Perrine Huguier, habitante de Bellegarde depuis 6 ans, est la gérante de ce nouveau lieu. Tout un challenge pour cette dessinatrice en bâtiment de formation et maman de deux jeunes enfants, qui découvre un tout autre domaine. Quand on lui demande pourquoi une telle aventure ? La professionnelle répond : « j'avais besoin de voir du monde, avoir le contact avec la clientèle, ce que ne m'offrait pas mon ancien travail de bureau ».

Dans cette initiative et quasi-reconversion professionnelle, Perrine a fait appel à un formateur qui lui enseigne

les ficelles du métier. Elle a également recruté une employée, Nathalie Pastore, pour l'accueil et le service du public.

Pour ce mois d'ouverture, « O coin gourmand » fonctionne 7 jours sur 7 :

- du lundi au samedi de 7 h à 18 heures
- le dimanche de 7 h à 13 heures.

À partir du mois d'avril, de nouveaux horaires seront fixés.

En plus du choix et de la variété des produits, l'autre aspect sympathique de la boutique est la présence d'un petit coin de pause, avec tables et sièges, pour déguster ses achats directement sur place.

72 rue des Colibris - Contact 04 66 57 46 73

🌟 ocoingourmand@orange.fr



CLIM'O THERM VOUS ACCUEILLE RUE DE SAINT-GILLES

En décembre 2020, l'enseigne Clim'o therm s'est affichée au 9 rue de Saint-Gilles, une entreprise locale spécialisée dans la climatisation et le chauffage.

Pour Stephan Wasson Duart, responsable de l'entreprise, ce nouvel espace présente de multiples avantages. «*Déjà, il permet une coupure entre la vie de l'entreprise et la vie familiale. Comme beaucoup d'artisans, mon domicile faisait aussi office de bureau, d'atelier et de hangar de stockage des fournitures. Cet espace permet ainsi de délocaliser la partie comptable, secrétariat et accueil de la clientèle. De plus sa posi-*

tion en centre-ville permet une meilleure visibilité pour l'entreprise». Pour assurer une permanence régulière sur le site, l'entrepreneur a créé un emploi de secrétariat, occupé par une habitante de la commune. À terme, son objectif est de pouvoir créer dans un autre lieu un véritable espace alliant bureau pour le secrétariat et l'accueil de la clientèle, mais surtout le stockage du matériel.

Accueil de la clientèle du lundi au vendredi de 14 heures à 18 heures, par téléphone à partir de 8 heures.

9 rue de Saint-Gilles - Contact 07 85 64 21 25
www.clim-o-therm.fr



THIBAUT BARTOLI MULTI SERVICES SERVICE



Contact 06 15 31 51 19

Chacun le sait, pour bricoler il faut du temps, les bons outils, un peu de technique ou quelques heures de lecture de tutoriel sur le web, trouver les bons matériaux et un peu de chance. Bref, bien souvent les réparations ou projets dans une maison sont remis à plus tard. Thibault Bartoli, outre le cavalier que l'on croise lors des abrivado de la ville, est un jeune bricoleur de talent. Aujourd'hui il propose ses services pour tous vos travaux de bricolage (petite maçonnerie, peinture, jardinage, montage de meubles...) avec le slogan «TB multi services est à votre écoute pour réaliser les petits travaux du quotidien qui vous déplaisent».

MS ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE SERVICE



MAUGER Stéphane

Tel. 06.64.14.35.81
ms.electricite@hotmail.com

30127 Bellegarde

Titulaire d'un brevet professionnel en installations et équipements électriques, et après sept années de pratique professionnelle en électricité, Stéphane Mauger a souhaité franchir le pas et créer sa propre entreprise. Aujourd'hui, cet auto-entrepreneur bellegardais propose ses services spécialisés dans le domaine des installations électriques et des automatismes, que ce soit pour du neuf ou de la rénovation.

Contact 06 64 14 35 81
ms.electricite@hotmail.com

ELLYN MAILLEFAUD SOPHROLOGUE BIEN-ÊTRE

Gestion du stress, des émotions, confiance en soi, améliorations du bien-être... Ellyn Maillefaud, sophrologue, est à votre disposition pour vous aider. Sur rendez-vous, à domicile ou à son cabinet au 170 rue Van Gogh.

Contact 06 87 79 79 04
ellyn.sophrologue@gmail.com



LA MALLE' IN VENTE EN LIGNE TOUT UN UNIVERS POUR S'HABILLER

La Malle'in est un dépôt-vente en ligne qui propose de l'habillement pour bébés et enfants de 0 à 14 ans, créé par Nadège Baldy, une jeune bellegardaise. Aujourd'hui, elle propose sur le réseau Facebook une nouvelle boutique virtuelle destinée aux dames. Intitulée **Dress'in by la Malle'in** accessible à facebook.com/Dress.inBylaMalle.in La gent féminine pourra y découvrir des vêtements de tailles 36 jusqu'au 52,

mais aussi des accessoires pour se faire plus belle encore. Mais que la clientèle habituelle de la Malle'in se rassure: les présentations-ventes sur le réseau Facebook live dans une ambiance musicale, bienveillante et amusante se poursuivent toujours. Tout comme la vente privée à domicile.

✦ www.lamalle-in.com



BELLEGARD'ELFE CLICK AND COLLECT

La brasserie artisanale locale Bellegard'elfe que l'on retrouve chaque vendredi au marché hebdomadaire vient de créer son point de retrait. Depuis le 10 février, la clientèle peut désormais récupérer directement ses commandes de bières artisanales à la brasserie, au 71 chemin des chênes blancs. Le Point retrait est ouvert:

- les mercredis de 10h30 à 13h00 et de 16h00 à 18h00,
- les samedis de 16h00 à 18h00,
- les dimanches de 10h à 13h00

Pour la sécurité de tous, passer les commandes au préalable par téléphone.

Contact 06 66 03 32 55 ✦ www.facebook.com/bellegardelfe/

AU BUREAU DE SOPHIE SERVICE

Après plus de 12 ans d'expérience en qualité d'assistante de gestion, Sophie Brignon, habitante de Bellegarde, a décidé de créer aujourd'hui sa propre entreprise de secrétaire indépendante. Aux particuliers, aux professionnels et aux associations, elle propose ses services d'assistante administrative pour la rédaction de courrier, d'échanges avec des organismes, le montage de dossiers, la gestion d'agenda, l'organisation de rendez-vous, le suivi des dépenses...

Elle assure son service à distance ou directement en se déplaçant dans les locaux de l'entreprise. **Vous pouvez la contacter:**

- lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 heures à 17 heures
- mercredi de 9 heures à 12 heures

Contact 07 49 46 66 78 ✦ bureaudesophie30@gmail.com



AAPPMA LES LACS BELLEGARDAIS

Les prochains lâchers de truites

- **6 juin** fête de la pêche
- **23 octobre** lâcher de la fête
- **18 décembre** lâcher de Noël



Rappel du règlement fédéral

Une canne par pêcheur est autorisée le jour du lâcher. Deux cannes les jours suivants. Prises autorisées : maximum sept truites par jour et par pêcheur.

Les concours de pêche

- **Dimanche 16 mai** concours de pêche au coup
- **2, 3 et 4 juillet** concours enduro carpes sur le canal de Beaucaire à Aigues-Mortes
- **24, 25 et 26 septembre** concours enduro carpes sur le canal Philippe Lamour
- **17 octobre** concours aux carnassiers



Les ateliers pêche nature

Les ateliers à l'attention des enfants ont repris depuis le 13 mars au lac des Moulins. Apprendre la pêche et à utiliser son matériel, comprendre le fonctionnement d'un cours d'eau, parler d'environnement et le respecter tel est le programme de ces ateliers. Renseignement et inscription auprès de l'association.

Dans sa démarche environnementale, l'association poursuivra son travail de pose de récifs artificiels au lac de Sautebraut le 17 avril. Cette action permettant la création de refuges pour les alevins.

Carte / permis de pêche

La carte de pêche de l'association est en vente dans les dépositaires locaux suivants :

- Provence Primeurs, place Carnot ;
- Quincaillerie Esteve, rue des Aires.

À savoir

Lorsque vous achetez votre permis de pêche, une part du montant est reversée par la fédération de pêche à l'AAPPMA* référente du lieu d'achat. Acheter son permis pêche sur la commune, c'est aider l'AAPPMA les lacs Bellegardais à poursuivre ses actions pour la protection et pérennisation des milieux aquatiques de la commune notamment les nombreux alevinages au sein des lacs et cours d'eau.

Contact Wilfrid Daudé 06 18 71 16 12 ✉ wilfrid.daude1974@gmail.com

(*) Association Agréée pour la Pêche et Protection des Milieux Aquatiques.



COB BASKET

Le club de Basket de Bellegarde a changé de bureau cette saison, l'ancien président Olivier Jezouin ayant tiré sa révérence et pris sa retraite du club après 20 ans de dévouement. Le nouveau bureau composé de 10 bénévoles a attaqué cette nouvelle saison sur les chapeaux de roues avec de nombreux projets, mais qui n'auront pas lieu cette saison.

Face à la crise sanitaire, le club a dû et su s'adapter pour garder le lien avec ses adhérents, en proposant notamment :

- La création d'une vidéo avec la participation des licenciés babies jusqu'aux seniors. 59 vidéos ont été transmises au club, le montage final de cette compile est visible sur le groupe Facebook du club Basket Bellegarde Cob.
- Au mois de décembre, le club a demandé à ses jeunes licenciés de faire un dessin sur le thème de Noël et du basket. Les réponses ont été aussi très nombreuses avec de superbes dessins.



Depuis la fermeture des gymnases, et grâce au soutien de la ville et du collège, les entraînements ont pu se poursuivre sur les terrains extérieurs du gymnase. Chaque section s'entraîne au moins une fois par semaine.

Le club de basket rassemble plusieurs catégories jeunes : des babies à partir de 4 ans, en passant par U9, U11, U13, U15, U17 garçons et U15, U18 filles. Côté catégories adultes, le club propose 4 groupes seniors : RM2 (équipe masculine qui joue en région), DM2 (équipe masculine qui joue en Département), PRF (équipe féminine) et une équipe loisirs.

Contact Sophie Jaudhuin 06 62 05 13 82

COB RUGBY LE CHALLENGE SUR LE TERRAIN ET À L'EXTÉRIEUR

Cette année, comme tant d'autres activités sportives, le club a subi de plein fouet la crise sanitaire et s'apprêtait à déplorer la perte de l'équivalent de deux années d'entraînement, de préparation et de tournois si importants pour les enfants.

Néanmoins avec l'appui de la ligue, la mise en place de protocoles a pu être réalisée pour permettre aux joueurs de fouler à nouveau le gazon des stades. Ce retour aurait été impossible sans le soutien de l'ensemble des acteurs du club à savoir les licenciés, les parents, les bénévoles, les éducateurs toujours motivés, les membres du bureau, les sponsors et la municipalité.

Bien que les tournois aient été annulés, c'est un bilan positif qui ressort pour les activités du club local avec :

- **L'installation d'une clôture sur le terrain de la plaine des jeux.** Réalisée par la commune, elle permet au club de proposer des cours dans des conditions sanitaires satisfaisantes et de recevoir dans le futur des tournois.

Les entraînements se poursuivent aujourd'hui selon un protocole établi.

Contact Corinne 06 13 61 79 84
& Philippe 06 24 23 30 63

De nouveaux bénévoles ont été recrutés. Le club manque cependant d'entraîneur (formation payée par le club), n'hésitez pas à prendre contact si ce rôle vous intéresse. Il ne reste plus qu'à attendre l'autorisation de reprise des matchs et des tournois afin de pouvoir de nouveau accueillir les publics et les équipes des clubs voisins et de la région. Tout en souhaitant vous rendre aussi heureux comme l'équipe de France le rend à ses supporters actuellement !



- **L'augmentation des inscriptions** avec un geste pour ceux qui renouvellent leur adhésion.

- **Le maintien du cadeau de Noël à tous les enfants de l'école de rugby.** Même si toutes les festivités prévues et qui font que le rugby club est une famille, n'ont pu être organisées, il paraissait important que les enfants ne soient pas lésés par la situation. Ainsi pour Noël 2020, ils se sont vus offrir par le club, des maillots d'entraînement, un sac ou une veste.

- **La labellisation de notre club** rendue possible par le travail de chacun, et notamment par celui de notre président Philippe Thouenon. Cette labellisation est une reconnaissance du club au niveau national ; une reconnaissance de son investissement et de celui de ses bénévoles dans le développement de la pratique du rugby.

COB GYM LA SECTION INNOVE

De nouvelles mesures, de nouvelles activités...

Le maître mot cette année est « Continuons » pour vous proposer des cours de gym à la hauteur de vos attentes malgré les restrictions sanitaires. Notre association est portée cette année par des entraîneurs, jeunes, dynamiques et motivées : Adélie, Djovanna, Marceline et Tess. Anciennes gymnastes du club, ces 4 jeunes ont répondu présentes pour relever ce challenge « Innovation, Adaptation, Évolution ». Grâce à leurs investissements et avec l'appui de la présidente de section Lydia Truillet, aujourd'hui le club peut proposer à ses adhérents des cours en plein air de « Fitness Kid's ». Nous le savons bien, le sport est un moyen pour vos enfants de se défouler, se sociabiliser autour d'une activité sportive et ludique. Il est important pour nous de permettre aux gymnastes de garder une activité physique en ces temps compliqués. Nous remercions nos adhérents pour leur confiance, leur fidélité et leur présence à nos cours en extérieur.



Contact 06 15 94 49 12 ✨ lydiatruillet@sfr.fr

CLUB LA RANDO BELLEGARDAISE LA MARCHÉ AU GRÉ DES SAISONS ET DES PAYSAGES



Malgré les aléas dus à la pandémie Covid, le club Rando Bellegardaise n'a jamais interrompu son activité, hors les périodes de confinement obligatoire. En tenant compte des contraintes sanitaires, le club continue de remplir sa mission principale : la marche et le partage.

La marche et la pensée sont deux activités étroitement liées. Elles visent toutes deux des sommets. Elles réclament toutes deux des efforts, mais quelle récompense ! Le chemin soutient nos pas, il nous conduit à chaque randonnée vers de nouveaux horizons, infinités de chemins qui mènent à d'autres chemins, à des paysages nouveaux, à la découverte de cette nature qui change au gré des saisons, mais où tout est en ordre, où tout est à sa place pour enchanter nos regards.

Saveur des saisons où les heures n'ont pas la même couleur. Plaisir des émotions qui nous procurent le sentiment d'être vivants dans un espace-temps qui nous échappe.

**Nos sorties sont sources de bonheur pour toutes et tous !
N'hésitez pas à rejoindre le club.**

Contact 06 62 68 45 75 ✨ rando.bellegarde@gmail.com

Robert Ribière

Né le 18 juillet 1940, Robert Ribière était considéré comme l'un des piliers du bénévolat local avec plus de 45 années d'actions sur la commune. Il s'est impliqué tout particulièrement dans les domaines du jeu Provençal, de la pêche et de l'environnement, avec des valeurs de transmission aux jeunes générations.

Le jeu Provençal

Dans la lignée de son parent Liberté Ribière, multiple champion de l'activité de 1946 à 1956, Robert défendra la promotion de ce jeu jusqu'aux plus hautes instances de l'Éducation Nationale pour la faire reconnaître en épreuve optionnelle au baccalauréat. Dans cet objectif, il créera en 1989 la première école de jeu Provençal en France. Il formalisera en 1996 à travers un ouvrage « pour que Roule la boule - le jeu Provençal de génération en génération » les modalités, règles et pratique de cette discipline sportive; formera des animateurs pour initier nombreux élèves du primaire et secondaire du département et de la région. Son expérience professionnelle de conducteur de travaux l'amènera même à la réalisation de boulodromes pour la pratique du jeu de boules en milieu scolaire. Ces dernières années il a œuvré à la réalisation d'un petit musée présentant une collection de boules remarquables.



Reconnu pour ses actions au sein de nombreuses instances départementales, il s'est vu remettre les médailles de Bronze (21 septembre 1998), d'Argent (14 juillet 2002) et d'Or (1^{er} janvier 2015) de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Le 15 juin 2019, en remerciement de ses nombreuses actions, la commune a renommé le plan d'eau du lac des Clairettes, au nom de son créateur: le Lac Robert Ribière. Il y a encore un mois de cela, bien que s'étant retiré des affaires associatives suite à ses ennuis de santé, il initiait encore la création d'une nouvelle association, celle du lac Robert Ribière... Le 22 février 2021, Robert a terminé sa vie.

Il est certain qu'il laissera un grand manque au sein de sa famille, c'est également une grande page qui se tourne pour la vie associative de la ville.

La pêche et l'environnement

Il initiera dès 1976 la création d'associations locales de pêche pour valoriser, protéger les nombreux espaces en eau de la commune. Là aussi avec une démarche de transmission aux jeunes générations, il fondera en 2001, l'association École de Pêche et d'environnement. Les actuelles aires du pêcheur et du Troubadour le long du Rieu font partie des réalisations initiées à travers cette école. Enfin Robert Ribière œuvrera notamment, avec l'accord de son propriétaire, dans la valorisation du remarquable arboretum privé du domaine des Sources; permettant ainsi aux écoles locales de découvrir ce lieu unique de la commune.

Boulimique insatiable de l'action, Robert Ribière a également été l'initiateur de multiples sections d'activités sportives devenues aujourd'hui des associations à part entière sur la commune telles que le roller, le tir à l'arc, la randonnée pédestre...

Regard sur la vie associative locale

Des créations

La dernière association créée porte le nom de « **Lac Robert Ribière** » en janvier 2021.

2016 +1
2017 +1
2018 +3
2019 +7

Depuis 2016, la commune connaît chaque année au moins une nouvelle création d'association.

Des rendez-vous dans la durée

Côté événement soulignons la course pédestre la foulée des Clairettes créée et organisée depuis 22 ans par le club de la foulée Bellegardaise. Aujourd'hui l'organisation de cette course de 13 km de niveau départemental, voire régional, est confiée au Running Club, un autre club local de course pédestre tout terrain.

Côté culture et accueil de public, l'Association bellegardaise pour la Conservation du Patrimoine (ABCP) assure pour sa part depuis 23 ans l'animation au niveau local des journées du patrimoine et depuis 19 ans le fonctionnement du moulin à huile communal.

Des adhérents et licenciés en nombre

Les associations qui totalisent le plus d'adhérents adultes...

Le club des aînés les Cigales remporte la palme avec ses **281 adhérents** (le doyen ayant 93 ans).

Le club de Gym Volontaire avec **180 adhérents** n'est pas en reste.

Côté enfants, c'est le **club de Tennis de Bellegarde** avec ses **124 adhérents** de 3 à 18 ans qui est en tête.

Cette association est en cours d'agrément du label Santé.

Elle sera le 1^{er} club de tennis gardois à obtenir ce titre.

Dans une tout autre catégorie, le **club Omnisports Bellegardais (COB)** et ses 8 sections d'activités dénombre **567 licenciés** pour la saison 2020/2021. Cette importante machine associative connaît quelques spécificités. Sa section escalade attire des personnes de 7 communes. La section basket et ses multiples catégories affichent plus de 115 matches en extérieur par an. Trois sections du COB (hand, basket et GRS) participent à des rencontres de niveau régional.

L'amélioration du cadre de vie.

Par leur présence et animation de la vie locale, les associations contribuent directement à l'amélioration du cadre de vie de la ville. Certaines s'impliquent toutefois bien au-delà de leurs objets et intérêts.

► **L'École de jeu Provençal et Pétanque et l'Union des pêcheurs de la plaine** ont œuvré pendant de nombreux mois pour valoriser trois sites de nature au bord du Rieu accessibles à tous les randonneurs et pêcheurs.

► **L'association « Une autre chance »** a assuré le placement en famille de 120 chats errants en 2020 et 79 en 2019.

► **La Société de chasse** a réalisé une volière et un espace fleuri ouvert au public sur une parcelle confiée par la commune au lieudit de Sautebraut. En partenariat avec les agriculteurs, elle s'engage notamment dans la création de prairies fleuries et de haies champêtres.



La vie associative au sein des écoles

Certaines associations se sont intégrées dans le programme pédagogique des écoles et proposent ainsi diverses activités avec un encadrement qualifié.

► **La foulée bellegardaise** propose depuis 23 ans 6 modules par an d'initiation à la course pédestre pour les grandes sections des 3 écoles maternelles.

► **Le judo club** accueille depuis 20 ans les enfants des grandes sections au CM2 sur le tatami de la salle Bex.

► **Le tennis club** initie depuis 10 ans les élèves des écoles Batisto Bonnet et Jeanne d'Arc.

► **L'ABCP** accompagne depuis 20 ans à titre gracieux les écoles et accueils de loisirs dans la découverte et initiation du patrimoine local ou de l'histoire en général. Challenge non négligeable, elle assure chaque année depuis 2004, l'accueil de 600 à 800 enfants des écoles de la CCVTA sur une période de 15 jours au moulin à huile entre novembre et décembre, tout en participant à la cueillette des 600 à 1000 kg d'olives pour le fonctionnement de la structure.

Des sites d'information à consulter

associations.gouv.fr lemouvementassociatif.org laregion.fr/associations
Retrouvez le listing des associations locales sur bellegarde.fr/culture-et-festivites/vie-associative



100 ans

L'association qui détient la palme de la longévité est l'Olympique Club Bellegardais (O.C.B.) fondée en 1921. 25 présidents se sont succédé à travers l'histoire de ce club de football local qui célébrera ses 100 ans cette année.

La Société sportive de chasse qui porte aujourd'hui le nom de Société sportive et amicale des chasseurs de Bellegarde affiche pour sa part 86 ans d'existence.

106

C'est le nombre d'associations recensées sur la commune dont 85 d'entre elles sont actives.

Entre les tournois, les compétitions, les manifestations sportives et culturelles, les week-ends sont bien remplis sur nos terres camarguaises !

LE CANICROSS

Zoom sur une activité originale qui allie le plaisir de la course à pied et la complicité avec son chien.

Le principe de ce sport de course est de gérer la traction de son compagnon à quatre pattes, facile en cote, plus difficile en descente. Les chiens de toutes tailles peuvent participer à cette activité pratiquée en loisirs ou compétition. Les terrains et les distances peuvent s'avérer variés.

S'il existe actuellement peu de compétitions, la région Occitanie est bien servie avec une moyenne de 10 courses chaque année.

Au niveau local l'activité est née en septembre 2019, avec la création du Canicross Bellegard Dogs, une section du club de course à pied du Duathlon club bellegardais affilié à la Fédération des sports et loisirs canins.

Le matériel nécessaire au canicross est un harnais adapté à la traction, une longe élastique et une ceinture ou un baudrier pour le coureur. Le choix de ce matériel est très important pour préserver les articulations du chien et de l'humain. Les objectifs des entraînements sont multiples, autant sur un plan technique que physique.

Contact Justine Garnodier 06 27 30 65 61 ✉ justine.garnodier@gmail.com



Comité de jumelage Bellegarde / Gersfeld

Mémoire

Geneviève Alauze, fidèle parmi les fidèles du jumelage avec Gersfeld, est partie bien trop tôt. Elle avait à 65 ans ! Geneviève a participé à tous les voyages organisés à Gersfeld. Musicienne dans l'orchestre de Francis Pouget, elle a donné multiples concerts, publics et privés dans notre ville jumelle. Le comité de jumelage tenait à lui rendre le petit hommage qui suit et prononcé le jour de son enterrement.

Hommage à Geneviève

Tes amis de Bellegarde et du comité de jumelage Gersfeld garderont à jamais l'image de ton beau visage illuminé par ton sourire radieux. Ton rire éclatant enjouait nos voyages lors de nos déplacements dans notre ville jumelle Allemande. Avec tes amis musiciens, tu as donné de nombreux concerts publics et privés à Gersfeld et à Fulda. Nos amis allemands ne t'oublieront pas !



Merci Geneviève, pour ta gentillesse, ton talent, ta classe, tu étais une grande Dame !

Cours d'initiation à l'allemand

Les mesures sanitaires Covid ne permettent pas encore de relancer les cours d'initiation à l'allemand en groupe. Néanmoins, les initiés qui ne voudraient pas perdre les quelques bases apprises peuvent contacter Simone Paris.

Contact Simone Paris 06 75 23 67 23 ✉ paris-simone@orange.fr

GÉNÉALOGIE BELLEGARDAISE

En ces temps de restrictions de mouvements et de libertés, l'activité de l'association de généalogie continue sous une forme différente : les adhérents et les personnes intéressées peuvent toujours contacter les membres du bureau pour des conseils et des recherches par téléphone ou par mail.

Bien sûr, le conseil d'administration a pris comme décision qu'il n'y aurait pas d'appel à cotisation pour l'année 2021 et que la cotisation de 2020 valait également pour 2021.

Nous espérons reprendre le plus rapidement possible les réunions à notre local pour pouvoir retrouver la dimension de convivialité, d'amitié et d'échange qui sont le sel de la vie associative et des éléments essentiels de la vie plus généralement dont nous sommes privés.

Contacts Michèle 07 77 30 53 92, Danielle 06 88 63 59 85
& Philippe 07 78 84 65 10

Pour chacun d'entre nous, 2020 restera une année singulière.

Au seuil de cette nouvelle année, les élus du groupe d'opposition Avec vous, Bellegarde demain vous adressent leurs vœux de santé, de réussite et d'optimisme.

2021 est certes pleine d'incertitudes, mais elle est surtout porteuse d'espoir avec l'arrivée du vaccin. Nous voulons croire que 2021 sera l'année des libertés retrouvées.

Nous dédions une pensée particulière à nos commerçants, artisans, producteurs locaux, qui déploient une énergie et une ingéniosité sans cesse renouvelée pour faire face à cette crise et œuvrer pour notre commune et ses habitants.

Nous déplorons à ce propos que M Le Maire n'ait pas fait le choix de les soutenir, en composant le colis de Noël à destination des aînés avec des produits issus de notre terroir pourtant si riche !

2021 portera son lot de projets et nous serons attentifs à l'intérêt général.

Les enjeux sanitaires pour notre territoire sont au cœur de nos préoccupations : l'ouverture de la maison médicale, présentée par M Martinez comme une réelle plus-value à l'offre de soins actuelle, va se résumer à un regroupement de professionnels déjà installés sur Bellegarde : les bellegardais apprécieront !

Nous nous engageons à suivre scrupuleusement ce dossier afin qu'une communication vernie ne cache pas un manque de propositions concrètes pour rendre notre commune attractive aux nouveaux professionnels de santé.

Nous mettrons tout en œuvre pour que 2021 soit une belle année.

Prenez soin de vous.

C. Navatel, A. Ducros, J. Florent, B. Arnoux - Liste Avec vous, Bellegarde demain...

Aucun article fourni

Liste Un vrai maire pour Bellegarde

VIE PRATIQUE

Rappel formalités

Mariages

Les dernières mesures gouvernementales nous permettent actuellement de recevoir 18 personnes dans la salle des mariages, à savoir : les futurs-es époux-ses, les témoins (2 ou 4), et les membres de la famille et/ou amis. Ne sont pas comptabilisés le maire et l'officier d'état civil.

Cimetière

Pour un suivi correct des concessions, pensez à signaler en mairie au service cimetière, toutes modifications : adresse, téléphone, adresse mail. Les informations peuvent être transmises par mail à l'adresse : etat.civil@bellegarde.fr Il est rappelé aux concessionnaires de ne pas empiéter sur les allées du cimetière par le dépôt de fleurs, de plantations ou de jardinières.

Toutes les interventions (travaux, nettoyage, rénovation) des concessions doivent faire l'objet d'une demande préalable d'autorisation auprès de la mairie dans un délai de 48h avant intervention.

Titre de concession

Le renouvellement des concessions doit avoir lieu avant la date d'expiration, lorsqu'une inhumation doit être faite dans les cinq dernières années de la durée de la concession.

Passeport/Carte Nationale d'Identité

Le dépôt et retrait des titres d'identité s'effectue sur rendez-vous en mairie en contactant le 04 66 01 11 16. Lors de votre rendez-vous de dépôt, merci de vous munir de votre pré-demande effectuée en ligne sur le site de l'ANTS, des justificatifs de domicile et d'identité (originaux et copies), d'une photo de moins de 6 mois, et d'un stylo noir.

Authentification de signature

Pour toute demande d'authentification de signature sur procuration, il est rappelé aux usagers que les documents doivent être paraphés et signés, sur présentation d'une pièce d'identité, devant

l'officier d'état civil en mairie. Ne pas signer le document à son domicile.

Recensement militaire

Les jeunes de 16 ans doivent se présenter en mairie, munis de leur pièce d'identité, justificatif de domicile des parents, et du livret de famille (copies et originaux), afin de se faire recenser dans le trimestre de leur date d'anniversaire. S'adresser au bureau des Affaires Courantes.

Élections

Les administrés doivent signaler en mairie - bureau des élections, tout changement d'adresse.

Agenda 2021 correctif

Une précision est à apporter au niveau du listing des assistantes maternelles. Il est indiqué M^{me} Sylvie Cartier. Pour précision et complément, il s'agit de Mme Sylvie Cartier Millon

Naissances

2020

5 novembre Théo Tisseur
9 novembre Gabriel Deflaux
9 novembre Alfonso Romero
10 novembre Lisa Ripert
21 novembre Malone Grande
26 novembre Elfie Baudry Madeira
10 décembre Manon Morra
13 décembre Keyton Van de Walle
19 décembre Inaya Dauphin
20 décembre Margot Marchaland

2021

3 janvier Lina Bardeletti
12 janvier Nila Lo Van
21 janvier Téo Gil Baiotto
27 janvier Roméo Hingue Munoz
30 janvier Martin Goavec
3 février Kahys Morsi
5 février Nathanaël Cubilier
18 février Zackary Oriol Mbakop
4 mars Timéo Collin
6 mars Maya Borie
9 mars Achyl Luyton

10 mars Léon Valles
14 mars Adam Djillali
16 mars Thaïs Bartholo

Mariages

2020

► 5 décembre
Jérémy Portes et Chloé Fayel
► 5 décembre
Maël Very et Muriel Nicolini
► 12 décembre
Joffrey Fontanes et Claudia Ferreira
► 12 décembre
Jacques Barrial et Nathalie Pratlong
► 19 décembre
Samuel Galoppin et Céline Fabre

2021

► 6 mars
Florent Pele et Céline Gaudet
► 20 mars
Emeric Delome et Amandine Alcazar
► 20 mars
Jorge Rodrigues dos Santos
et Claudia dos Santos Mendes Alves

Décès

2020

29 mai Marcelle Pastouret
12 novembre Nicole Ortiz
15 novembre Maurice Cellier
20 novembre Emmanuelle Richard
23 novembre Djamal Benmoussa
24 novembre Anna Mattioli
25 novembre Jean-François Dourlent
17 décembre Hocine Benmoussa
30 décembre Jean-Marc Cormier

2021

11 janvier Guillaume Clary
25 janvier Jean-Pierre Franzin
13 février Christophe Vazquez
16 février Arlette Fautrero
22 février Robert Ribière
24 février André Vidal
27 février André Pastouret
8 mars Georges Joanenc
12 mars Henri Boudon



Pompes Funèbres
Bernard COLLIN & Fils

Maison
fondée
en 1907

Organisation complète des obsèques

Transport toute distance France et Etranger

Chambre Funéraire

Chemin de Rodilhan à Manduel

Marbrerie

Caveaux

24h/24
7j/7

06 11 56 61 50

06 21 60 22 85

Magasin rue Jeanne d'Arc 04 66 01 15 33 Bellegarde
Contrat de prévoyance - Fleurs - Articles funéraires - Plaques - Gravures

Site internet : pompes-funebres-collin.com

**DES TERRAINS DISPONIBLES
DANS VOTRE REGION**

**DE BEAUX
TERRAINS,
DE VRAIES
VALEURS.**



EMONIB
Crédits photos : Gettyimages

www.ggl-amenagement.com

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

04 66 689 689

 **GGL**
AMENAGEMENT